Interessante Occasion

es Amateurs de Bonne Lecture ou les personnes qui désireraient faire plai-sir à de Jeunes Enfants sont informés qu'ils trouveront dans nos Magasins, 36. rue de Saint-Germain, un grand choix de Volumes reliés, en très bon état, au prix de 1 fr. 50 le volume.

VIDANGE A VAPEUR "LA MODERNE" DE CHATOI

Maison DAVID

Seul Représentant 15, Rue du Château et 34, Rue du 4-Septembre

RUEIL La Maison a son Dépotoir et travaille

Pensionnat, Demi-Pensionnat et Externat 18, RUE DU BOIS, 18 A NANTERRE

à Prix très moderés

DIRIGÉ PAR MILE MOISSIARD Pourvue du Brevet Supérieur

Certificat d'Aptitudes Pédagogiques

PREND DES ENFARTS A 4 ANS Préparation aux Examens Certificat d'Etudes Primaires Brevet Elémentaire

Brevet Supérieur PRIX TRÈS MODÈRÈS

Piston à Vendre

Marque COUTURIER

S'adresser : 1, Boulevard du Couchant.

31, Route de Cherbourg, NANTERRE

EAU ET GAZ

S'adresser pour renseignements, Agence Courty, à la gare de Nanterre; 2, rue Thomas-Lemaître et à l'Imprimerie du

A LOUER

Belle Chambre à Coucher avec Cabinet de Toilette ayant l'Eau JOUISSANCE DU JARDIN Facilité de prendre Pension S'Adresser chez M. GRISIER, 9 bis, ue des Venets, à Nanterre.

BON CHIEN DE GARDE A VENDRE

S'adresser aux bureaux du journal.

Beaux Lauriers ROSES et BLANCS ayant de très bonnes caisses

A VENDRE S'Adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE Représentant en Vins POUR BONNE MAISON

S'adresser au bureau du journal

Achille CAT

GEOMÈTRE Expert près le Tribunal civil de la Seine Vente et acquisitions de terrains et maisons, gérance de propriétés expropria-tions), recherches cadastrales et états

Levée des plans, nivellement, provets de canalisation d'égouts, routes, chemins de fer, tramways, etc. 80, rue du Chemin-de-Fer

VINS du GARD PROPRIÉTAIRE

ROUGE SATUREL, la pièce de 220 litres, fit perdu 60 fr.

BLANC SEC NATUREL, la pièce de 220 litres, fet pardu 70 fr. Rendus gare acheteurs, congé compris.

Echantillons o.co c. Paiement: 90 jours net, 30 jours 20/0 escompte, contre remboursement 3 0/0. Adresser les commandes à M. le Régisseur du Domaine du Pontil, près Aubais (Gard).



Machine à écriture visible

Copies à la Machine : Françaises, Anglaises, Allemandes

F. COMBE

LEÇONS

REPRÉSENTANT 23, Rue du Dr-Foncault, NANTERRE

45, Rue Richer, PARIS

D'ANGLAIS & DEEDACTYLOGRAPHIE

MACHINES A COUDRE

Grandes Facilités de Paiements

Réparations, Réglages, Nettoyages, Leçons, Echanges

Bicyclettes, Phonographes et autres Machines

Maison PASSA . Compagnie, 16, Rue Maurepas, RUEIL

MAISONAVEC GRAND JARDIN ON DENANDE un Professette de Billard pouvant donner des leçons le matin, à domicile, à Rueil. — S'adresser au bureau du

DAME VEUVE sachant bien coudre, demande Journées Bourgeoises ou place chez personne



USINE A GAZ DE RUEIL

PRIX DU COKE

L'HECTOLITRE RENDU EN CAVE

QUALITÉS	Par comma de 5 4 9 hectoli	tres Par o	ommande hectolitres u-dessus		ommande de ectolitres		de de ectolitres
Coke Nº o	1 90	_	85 85	1 1	80 80	1	75 75
- groscriblé		1 1	80	1	75	l ī	70
Grésillon	1 25	1	25	1	25	1	25

L'ILE FLEURIE

à 10 minutes de la Gare de Nanterre Boulevard de la Seine, entre le Pont de Chaton et le Pont de Besons

Ernest Lemaire

RESTAURATEUR Piche de la Partie de la Seine de Benns et de Bongiral

SPÉCIALITÉ DE MATELOTES & FRITURES BONNE CAVE - CAFÉS - BIÈRES - JEUX DIVERS Chambres Meublées — Grand Salon de Sociétés — Ziano

BAL TOUS LES DIMANCHES (APRÈS-MIDI) Pêche et Baignades; Leçons de Natatios

CHASSE sur L'EAU toute l'Année Ce lieu de rendez-vous est un des plus agréables des Environs d

Paris, car sans quitter l'île on peut chasser, pêcher, canoter, ou se baigne et de plus faire un excellent repas.

CONSTRUCTION, REPARATIONS & LOCATION DE CANOTS

GARAGE ET GARDE DE BATEAUX Vélodrome — Garage de Bicyclettes — Pompes à Pneumatiques

NOTA. - APPELER LE PASSEUR

BICYCLETTES, MOTOCYCLETTES

Pneumatiques pour Cycles et Motocycles Chambres à Air et Enveloppes - Accessoires - Pièces détachées

C. TISSERANT

50. Rue de Saint-Germain — NANTERR E

ENSEIGNES Inscriptions sur Calicot

ET STORES

Lettres en Cristal et Zinc doré DÉCORS - FILAGE - ATTRIBUTS

DORURE - ENCADREMENTS

24, Rue de Marly L. SCALIER BUEIL

Ne pas confondre BIEN FAIRE & LAISSER DIRE

Imprimerie Edmand HUBY, 36, rue St-Germain, Nanterre et 22, rue Maurepas, Rueil.

NEUVIEME ANNEE. - Nº 25

CINQ CENTIMES



& DES INTÉRÊTS LOCAUX

Les communications intéressant la rédaction doivent être adressées le Mercredi cau plus tard, au Gérant du Journal, 33, rue Sadi-Carnot.

> Les Manuscrits insérés ne seront pas rendus AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

Les annonces et réclames et les abonnements sont reçus à l'Imprimerie de Journal, 36, rue de Saint-Germain, au plus tard le Vendredi matin.

Prix de l'Abonnement : Un an, 3 francs

Réclames et Annonces : 1re page, 1 fr.; 2e page, 0.75; 3e page, 0.50; 4e page, 0.25 la ligne

KEVUE POLITIQUE de la France et de l'Étranger

Les assauts se multiplient contre le ministère : interpellation d'un député nationaliste au sujet d'un livre d'histoire ublié par M. Hervé, après laquelle la Chambre a voté, par 468 voix contre 47, un ordre du jour approuvant la déclara-tion du ministre, M. Chaumié, contre l'introduction dans les écoles de livres comme celui de M. Hervé. Puis, interpellation sur la révision faite par M. Vallé, ministre de la Justice, des tarifs relatifs aux honoraires des officiers ministériels Au lieu de les diminuer, elle les augmente. M. Millerand, continuant ses attaques contre le ministère, a essayé une deuxième fois de le renverser avec l'appui des dissidents du bloc, toujours pressés de re-monter au pouvoir. Après que M. Vallé eut avoué qu'il s'était trompé, ce qui est fâcheux mais peut arriver à tout le monde, et qu'il allait faire retirer ce tarif par le Conseil d'Etat, un incident violent a été soulevé par le député nationaliste Pugliési-Conti au sujet des millions offerts au nom dés Chartreux contre l'autorisation de continuer leur trafic d'alcool. Après un apre duel entre M. Combes, qui paraît avoir manqué un peu de sang-froid devant des accusations injurieuses, et M. Mille-rand, qui se rabaisse au niveau de M. Doumer, la Chambre a voté à mains levées la nomination d'une Commission d'en-quête. Entre temps, la Chambre continue la discussion du projet de loi réduisant à deux ses la durée de continue rillation.

- Le pays a été amusé par les baccha-nales de Nevers (ne pas lire Nanterre), où la plupart des autorités se sont livrées à des exploits d'un goût assez douteux.
- A Rome et en Italie on parle plus que jamais d'un rapprochement possible entre le pape et le roi. Celui-là, soutenu par son entourage, réserverait ses foudres pour la France, fille aînée de l'Eglise, et ses combinazioni pour l'Italie qui lui a pris ses Etats. Le parti libéral italien ne paraît guère se prêter à cet arrangement qui ferait du pape une sorte de primat ita-lien, sans compter que celui-ci y perdrait beaucoup de son prestige internat
- Au Maroc, l'enlèvement, par un chef indigène, de deux résidents américains, a déterminé l'envoi d'une escadre américaine à Tanger et l'ouverture de négociations avec la France, en vertu de la pré-pondérance que l'accord franco-anglais reconnaît à notre pays. La France con-naît ainsi les épines du traité avant les roses, d'autant qu'il négocie également avec l'Espagne qui veut obtenir une partie du Maroc. - En Extrême-Orient, les bruits de dis-
- sentiment entre Kouropatkine, partisan de la concentration en arrière et Alexeïeff, qui ne voudrait pas reculer, les bruits d'une marche des Russes vers le Sud pour débloquer Port-Arthur sont interrompus par l'annonce d'une tentative audacieuse de la flotte de Vladivostock pour se réunir à celle de Port-Arthur, et d'un grand combat à Oua-Fan-Gou, où, jusqu'ici, les Russes s'attribuent l'avantage.

LIBÉRALISME

La publication que nous avons faite des propositions déposées par M. Baillet au Conseil Municipal a, paraît-il, vivement ému quelques-uns de nos honorables conseilfers.

Ces MM. ne peuvent se faire à l'idée que Nanterre est une ville plus importante que la plupart des sous-pré-fectures, plus peuplée que beaucoup de chefs-lieux de département.

Ils ne peuvent supporter la pensée qu'on (on ce sont les contribuables) se permette de mettre le nez dans leurs affaires (qui sont les nôtres).

Ils sont nommés - dès lors per sonne n'a plus à s'occuper des intérêts de la commune.

S'ils le pouvaient, ils feraient élever une muraille de cent pieds de haut autour de la Mairie - et nul n'aurait le droit d'y jeter un regard, encore moins d'y pénétrer.

Nous avons d'une administration nunicipale une tout autre idée - et neureusement, Nanterre est une des rares, des très rares communes dont les administrateurs aient une conception si étrange, si étroite de leurs

Partout ailleurs les propositions des conseillers, ou celles même des particuliers transmises par les conseillers sont accueillies sinon avec faveur, deux ans la durée du service militaire. out au moins avec bonne grâce.

Elles sont imprimées ou autograhiées avant discussion et les membres du Conseil qui n'ont pas comme ici, dérobé à N. S. Père son infaillibilité, ne dédaignent pas de s'entourer des quelques renseignements, bons ou mauvais, qui peuvent leur venir du dehors. Ils lisent les journaux de la localité, ceux de leurs adversaires plutôt que les leurs, sachant, par vance, ce que ces derniers diront et pensant qu'il y a souvent quelque pro-fit à savoir ce que disent les autres.

Pour en revenir aux propositions le M. Baillet, il faut rendre hommage à la vérité — nous ne l'avions pas consulté sur l'opportunité de les pu-blier dimanche dernier plutôt qu'un autre jour. Nous avions, plus prévoyants peut-être que nos adversaires, tudié entre candidats, l'organisation des services municipaux — celle des commissions, les principales réformes à opérer, etc. M. Baillet a été un de nos très utiles collaborateurs, plusieurs de ces propositions sont en-tièrement de lui. Elu conseiller, il était tout désigné pour les présenter au Conseil

C'est ce qu'il a fait - quoi d'étonnant cela ? — Nous avions dans le Journal de Nanterre », traité les questions du gaz, des transports, de l'abattoir. Devons-nous cesser de nous y intéresser? — nous y avions aussi traité et avec quelque développement

les avait étudiées avant nous, - M. Hébert les reprend aujourd'hui. - Nous avions étudié également la question du septic-tank. Nous l'avions, comme les précédentes, inscrite dans notre programme. M. Laridan en de-mande la mise à l'étude, prouvant en cela qu'un bon administrateur ne doit pas, de parti pris, rejeter une proposition, par cela seul qu'elle n'émane pas de lui. — Nous ne pouvons que l'en remercier, tout en souhaitant que cet exemple ait des

imitateurs, dussent-ils même oublier de nous rendre justice. C. A. D. R.

LE PACTOLE

Avant les élections - et pour les besoins de la cause - Nanterre jouissait, d'après nos adversaires, d'une rospérité éclatante. Tout ce que nous disions de la dé-

plorable situation de nos finances l'était que mensonge et calomnie. Non seulement le budget n'était pas en déficit (quoi ce fut le maire qui l'eut dit), mais Nanterre avait en caisse

73.000 francs qui ne devaient rien à Si l'on y ajoute les 46,000 francs de subvention que l'infâme (la Préfecture) s'était, disait-on, obstinée - (faute de pièces justificatives) — à garder dans ses coffres au lieu de nous les donner, - cela fait une jolie somme de 119.000 francs que nos nouveaux conseillers ont du trouver, sur le ve-

ours, pour leur entrée de jeu. Si nous sommes si riches, si nous nageons dans des flots d'or, comment expliquer que, dès la première séance duConseil, nous assistions à une lutte effrénée de nos conseillers pour savoir qui trouvera le moyen de nous faire payer les taxes les plus productives, c'est-à-dire les plus écrasantes ?

Ne serait-ce pas, au contraire, le moment de songer à nous dégrever ?. Ne pourrait-on pas profiter de ces 119.000 francs pour diminuer le nombre déjà si imposant de nos centimes additionnels - au lieu de s'ingénier encore à en augmenter le nombre ?

e, On nous répondra que les taxes dont on demande la création n'aug-menteront pas les centimes. C'est vrai, mais elles s'additionneront avec eux, elles s'y superposeront et pour ceux qui les paieront, cela sera plus onéreux encore, car ce sera faire payer à quelques-uns les dépenses dont bénéficieraient tous les habitants de la commune.

Sans nul doute il faut chercher l'argent où il se trouve, mais il n'est pas nécessaire d'en chercher au détriment de ses concitoyens quand on a

119.000 francs dans sa caisse. Sans nul doute encore, c'est à ceux

celle des prestations, etc. - M. Péan | le demander plutôt qu'à ceux qui ont à peine le nécessaire; mais lisez les propositions de ces messieurs et

Nous ne parlerons pas de celle de M. Durand avant d'en connaître le texte autrement que par l'incompréhensible traduction de M. Hébert : « Mise à l'étude de taxes de rempla-« cement sur les terrains non bâtis dans un périmètre de 500 mètres à

l'agglomération ». Nous offrons le lapin de notre coffre-fort à qui pourra déchiffrer ce rébus. A coup sûr, ce n'est pas la ré-daction de M. Durand.

Nous attendrons done un texte plus M. Laridan, lui, demande qu'on

établisse des taxes 1 sur l'alcool, 2 sur le charbon, 3 sur les matériaux le construction Nous ne dirons rien jusqu'à plus ample informé de la proposition rela-tive à l'alcool. Nous espérons toute-

fois que celui que consomme son usine y est simplement entreposé et que la taxe qu'il propose ne le frap-pera pas trop rudement. Pour le charbon, c'est autre chose. Si M. Laridan ne veut imposer que le charbon destiné aux usages indus-

triels, la question peut être étudiée. Mais si l'on s'en tient à son texte, i semble avoir perdu de vue que le charbon est un objet de première nécessité, non seulement pour le chauffage, mais aussi pour la cuisine. C'est, pour les humbles, un de ces éléments indispensables de vie qui, au lieu d'être taxés devraient être dégrevés.

La taxe sur les matériaux de cons-truction semblerait plutôt admissible, si on a la sagesse de ne lui demander que ce qu'elle peut rendre sans fournir aux propriétaires le prétexte-d'augmenter le prix des loyers. En effet, ils ne pourraient le faire que se le prix de revient de leurs constructions était, de ce fait, majoré de facori

notable, ce qui ne serait pas le cas . En résumé, nous serions heureu.x de savoir si ce match de propositions inquiétantes doit aboutir à des taxes supplémentaires ou si leurs auteurs se proposent de se donner le facile mérite de paraître réduire le nombre de nos centimes, tout en nous les faisant payer sous une autre forme, avec cette aggravation qu'au lieu de le faire payer à tous, on ne les ferait payer qu'à quelques-uns. En tous cas, nous protestons de toutes nos forces contre une taxe sur les charbons de consom-(C. A. D. R.).

Mentalité Cléricale

Chacun de nous a encore présent à la mémoire l'incendie du Bazar de la Charité dans lequel, il y a quelque P. W. la question du répartement des con-C. A. D. R. la question du répartement des con-tributions personnelles, mobilières, qui possèdent un superflu qu'il faut d'illustres mondaines, victimes de



leur dévouement envers les malheureux. A cette époque, un moine, prêchant à Notre-Dame, eut l'affreux courage de prétendre que cet incendie était une manifestation de la colère de Dieu.

Aujourd'hui, à la suite de l'effroyable cyclone de Mamers qui causa la mort de 17 malheureux, l'évêque du Mans, agitant sa mitre en forme de gueule de crocodile, ne trouve en fait de condoléances à adresser à l'archiprêtre de Mamers, que ce qui suit :

« De semblables malheurs se multiplient et se rapprochent, hélas! de a façon inquiétante pour la France. « Sans doute, ce sont les avertisse . ments de la Providence à une société « qui s'obstine à s'éloigner de Dieu. « le seul et véritable maître de ses « destinées. Nos prières doivent s'u-« nir pour réparer les fautes passées. « publiques et privées, éclairer les « aveugles qui nous perdent avec eux « et nous mériter les secours de la di-

« vine miséricorde. » Peu importe si, parmi ces malheu-reuses victimes, il y en avait qui fussent de bons chrétiens. « Le Tout-Puissant les a frappés pour se venger d'une société qui s'éloigne de lui. »

S'il arrive que la foudre, tombant sur une église, écrase les fidéles qui sont venus prier, ne vous en étonnez pas outre mesure : c'est le doigt de Dieu qui se venge d'une société, etc.,

Pendant ce temps, M. Combes poursuit la laïcisation de l'enseignement et autres œuvres anticléricales, la foudre ne l'a pas encore écrasé!!!

> MORALITÉ Pour conjurer les foudres du destin, Soyez blocard plutôt que calotin!

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1ºr Juin 1904

L'ordre du jour étant ainsi arrêté la discussion est ouverte sur les proposi-.Le Conseil :

1º - Conformément à l'avis de M. e Maire, décide d'inviter M. Giroust démolir, pour cause de sécurité publique, la maison qu'il possède rue de l'Eglise et qui menace ruine ; sa demande d'achat de l'immeuble est repoussée, et seul, le prix du terrain lui sera payé.

2º - Autorise de M. le Maire à défendre à l'instance engagée contre la commune par M. Massonnier, entrepreneur de menuiserie. «Cela fait neuf» pourrait dire M. le Maire qui, en annonçant le précédent en date, avait dit «cela fait huit ». - Mais il se contente de s'écrier : « Avec ce sacré Vallez, nous allons finir par avoir des procès avec tous les entrepreneurs ! ».

Qu'avions-nous dit autre chose ? 3° — Approuve M. le Maire dans son refus d'autoriser M. Le Botmel, entrepreneur de vidanges à Ruell, d' exercer son industrie dans la commune tant qu'il n'aura pas justifié de la possession d'un dépotoir régulier.

40 Autorise l'achat d'une bache our couvrir la voiture d'ambulance, et d'un pulvérisateur, pour la désinfec-

ter après usage en annual de quatre en-fants à Berck auxfrais de la commune. Le Conseil examine ensuite le prode transformation de l'éclairage des bâtiments de la mairle, par la substitution de l'électricité an gar

viron 6.000 mètres cubes de gaz par an La consommation éléctrique correspondante peut être évaluée à 18.000 hectowatts que la Compagnie de Lumière et Traction facturerait à raison

de ofr. 0375 si l'installation était payée

La Compagnie, ainsi que le précé: dent Conseil le lui avait fait demander, propose de faire l'installation à ses rais, et de récupérer cette avance en faisant payer à la commune 7 cent. 1/2 l'hectowatt pendant une durée de 5 années. Sur le chiffre de consommation probable donné plus haut, cela repré senterait un amortissement de 6751 fr. par an, soit 3.375 fr. pour les 5 années;

M. Gautier, après avoir donné l'explication ci-dessus, ajoute : « comme nous n'avons pas d'argent, cette soluion est la meilleure que nous puis

Pas d'argent! et les 73.000 fr. que certain compte rendu officiel annon çait comme étant en caisse (1) n'existaient-ils donc que pour la pé riode électorale, et se sont-ils déjà éva nouis en fumée ?

La question ayant été renvoyée à la Commission d'éclairage et eaux, espérons qu'elle nous donnera la solution de cette cruelle énigme.

M. le Maire donne connaissance du résultat favorable de l'enquête ouverte propos d'un projet de substitution de la traction électrique à la traction vapeur sur la ligne de tramway de Paris à Saint Germain.

M. Roy fait des réserves et demande que la vitesse soit augmentée et que les horaires ne soit pas changés M. Chardon craint que l'on n'arrive pas à l'amélioration désirée.

Le Conseil, impressionné par toutes ces objections, et éprouvant sans doute le besoin d'en conférer à huis clos, renvoie la suite de la discussion à la

Renvoyée également à la prochaine séance une demande de M. Berger, demeurant route de Paris.

Celui-ci, par suite d'une entente amiable, autorisait les habitants du quartier de la Boule à venir puiser de eau chez lui ; il déclare ne vouloir continuer que moyennant le verse-ment d'une indemnité de 200 fr. et d'une redevance annuelle de 50 fr.

Le Conseil renvoie ensuite plusieurs affaires à l'étude de ses diverses commissions:

- A la Commission des finances : 1º Une demande en indemnité de ogement formulée par M. Girault

2º Une demande d'augmentation de traitement déposée par M. Servat, fossoyeur, qui gagne 50 fr. par mois, et voudrait bien être payé avec un peu plus de libéralité. 3º Une demande de subvention er

faveur de la Caisse des Ecoles.

4º Une demande de M. Paillot qui désire prendre à loyer un terrain com-

munal situé rue du Gymnase. - A la Commission scolaire : 1º Un rapport de M. Girault sur le

onctionnement des cours d'adultes. 2º Une demande de crédit pour 'entretien de quatre boursiers dans les Ecoles primaires supérieures de la Ville de Paris.

- A la Commission des travaux Les devis de projet d'agrandisse-ment ou de surélévation des bâtiments scolaires, question très importante, sur laquelle nous nous étendrons plus onguement quand elle viendra en

Pour la bonne bouche, M. le Maire donne connaissance d'une pétition des habitants du Plateau, demeurant entre la route de Charles X et la limite de Suresnes. Ils ont été si bien administrés, et la commune a tant fait pour eux qu'ils demandent à s'en aller! Une lettre du Maire de Suresnes appuie leur demande de rattachement à

cette Commune. Le Conseil, vu l'importance de la question, décide qu'elle sera examinée

sée de MM. Baillet, Bergevin, Chardon, Gouquiaud, Deveche, Durand, Lebou-cher, Moussard et Roy. M. Gouquiaud confirme ce qu'à

oujours dit notre ami Legeron; qu'il n'a rien été fait pour les habitants du Plateau. Il ajoute que, si dans six mois on n'a pas donné satisfaction à leurs réclamations, il démissionnera. Attendons. Nous verrons dans six mois ce qu'aura fait le Conseil, et ce que fera M. Couquiaud.

La séance est levée à 11 h. 1/2

VULGUM PECUS. (C. A. D. R.)

LES GAITÉS DU RECRUTEMENT

Le Jockey G. Stern vient de gagner e prix de Diane en montant Profane. le prix du Jockey club avec Ajax et le Grand-Prix sur le même cheval. Il tire au sort et demande naturel-

ement à servir dans la Cavalerie. Le Commandant du recrutement s'y refuse attendu que Stern ne devant, omme fils de veuve, faire qu'un an de service n'aura pas le temps d'ap-

prendre à monter à cheval!

Association des Dames Françaises

COMITÉ

Le Comité de Nanterre a tenu sa séance d'assemblée générale, le jeudi 9 juin 1904, dans la salle de la Mairie, ous la présidence de M. le Maire. Lecture a été faite du compte rendu

inancier dont voici le résumé. Du 1er avril 1903 au 1er avril 1904 Avoir du Comité. . 27.051 fr. 59

Dépenses..... 1.315 20 Reste.... 25.736 fr. 39

Cette somme de 25. 736 fr. 39 est placée comme suit :

Livret de Caisse 13. 360 fr. 99 d'épargne.... A la Caissedes DépôtsetConsignations 12. 026 49 En Caisse..... 349

Total..... 25. 736 fr. 30 Le Comité rappelle en outre que les totaux des souscriptions 1° en fa-veur de la fondation d'un lit à l'hôpital d'Auteuil. 2º En faveur des blessés de la guerre Russo-Japonaise, s'élèvent espectivement à :

1º Pour le lit..... 300 fr. 2º Pour les blessés. 380

CLUB SPORTIF DE NANTERRE

Cyclisme. - Dans sa dernière réunion, le Comité a décidé l'organisation d'une sortie-promenade pour le 26 juin; des renseignements complémentaires seront donnés au sujet de cette sortie, qui sera ouverte à tous les cyclistes de la localité.

Course à pied. - Nous avons eu le plaisir devoir notrecamarade Mollet se classer second dans les 400 mètres handicap de l'Interclubs, organisé par e Stad Français, dimanche dernier.

Après avoir gagné la série, il ne put que finir à o m. 50, du vainqueur de la finale qui avait un rendement de 40 mètres tandis que notre camarade, n'en avait que 35 mètres.

Tous nos compliments pour ceclassement plus qu'honorable si l'on considère le nombre des partants :50. Dimanche prochain rendez-vous sur la piste, à 2 heures.

Entrainement Le Comité a chargé MM. Dondaine et Mercier de la Chronique sportive de la Société.

MERCIER MARCEL.

Exposition Internationale, Paris 1904

Une Exposition Internationale sera ou-verte au Grand Palais (Champs-Elysées) du mois d'août à novembre 1904.

Cette Exposition est placée sous le paronage officiel du ministère du Commerce et de l'Industrie, des Postes et Té-légraphes, des ministres de la Marine, de Instruction publique, de la Guerre, de 'Agriculture, des Colonies, des Travaux Publics, de l'Intérieur, de M. le Directeur des Beaux-Arts, du Conseil Général de la Seine, du Conseil Municipal de Paris, des Chambres de Commerce françaises et étrangères, avec le concours de la Société de l'Enseignement professionnel et technique des Pèches maritimes.

Les différentes sections ou groupes se ront au nombre de 12:

1º Sauvetage en incendie; 2º Hygiène scientifique, Economie sociale, Assurances; 3º Sauvetage maritime et fluvial; 4º Médecine, Secours aux blessés; 5º Sports; 6º Hygiène industrielle et commerciale Pêche: 8º Hygiène de l'Enfance: 06 Exposition de la Société des Peintres de marine; 10° Navigation de commerce, Mécanique; 11º Alimentation; 12º Colo-

De nombreux congrès internationaux auront lieu :

Du 25 au 31 Août. - Congrès international de sauvetage.

Du 1er au 10 septembre. - Congrès international de Sapeurs-Pompiers, organisé par la Fédération des sapeurs-pom-

Du 10 au 20 septembre. - Congrès de secours publics

Du 20 au 30 septembre. - Congrès de a Tuberculose Du 1er au 10 octobre. - Congrès de

pêche organisé par la Société de l'Enseignement professionnel et technique des pêches maritimes. Du 11 au 20 octobre. - Congrès d'é-

onomie sociale. Du 21 au 31 octobre. - Congrès d'hy-

giène et des habitations à bon marché. Le comité consultatif du commissariat général est composé de président, M. Tiou, commissaire général, publiciste, président de l'Œuvre des Enfants sauveteurs, chargé par le ministre du Commerce de l'organisation des concours de sauvetage en 1900; vice-président, M. Landaut chef de l'exploitation; secrétaire, M. H. Casella, commissaire délégué au service commercial; membres MM. Hamon, se crétaire général de la Société de l'Enseignement professionnel et techique des peches maritimes; Maxime Serpeille commissaire délégué aux sports ; Hauet, ngénieur; le docteur Brohon, chef du service médical; Prêteux de Voët, architecte Le tarif des droix d'exposition est de 50

francs le mètre superficiel ou de façade. Pour tous renseignements s'adresser au commissariat général, 3, rue des Moulins Paris (1er arr.). Téléphone 237-17.

Le Président du comité supérieur est M. Gerville-Réache, député, avocat à la Cour d'appel de Paris.

Les vice-président sont MM. Chovet. sénateur; Gomot, sénateur, ancien mi nistre, président des Sauveteurs de la Seine: le docteur Dubois, député: le président du Conseil général de la Seine ; le président du conseil municipal de Paris MM. Cacheux, ingénieur; le docteur Frébault, secrétaire général des jurys de sautage (1900); le capitaine Caillé, président de la Fédération des Sapeurs-Pompiers

Cette Exposition qui s'annonce déjà comme devant avoir un grand succès, attirera très certainement une grande affluence de visiteurs, car elle englobera toutes les questions humanitaires.

Chronique Théâtrale

bigu, annonce les defnières irrévoca bles, de la Báillonnée. Lundi prochain, relache, pour répétition générale des Cambrioleurs de Paris, de MM. Kéroul et Gardel-Hervé, pour les représentations de EXTRAIT DU TARIF GÉNÉRAL

VINS DE PROVENANCE DIRECTE

Fonde GRAND ENTREPOT F. LACHANT EN 1860

3. Place de la Fete et 6. Rue de la Croix, à NANTERRE

SPIRITUEUX, LIQUEURS, SIROPS - VINS FINS & ORDINAIRES Seul Entrepositaire des Bières de la Comète pour Nanterre et la Région

Bières Françaises supérieures provenant de l'Est, Bières du Nord, Bières fortes supérieures de Nouzon (Ardennes) CIDRES EXTRA PREMIER CHOIX - VINS DE CHAMPAGNE

PRIX - COURANT 1904

13.74	S. Sally Lay on la .		Contact and the contract of the contract of
- PERRIER, Ay i"qualité, extra	Cidres La récolte étant très réduite cette année en pommés, l'offre une scule qualité de cidre, mais de premier choix. Cidre extra, pur jus, en fûts le litre o 40 en bouteilles Champagne la bouteille o 45	Spiritueux PRODUITS DE PREMIER CHOIX Rhum Martinique, Habitation Galbas	En fûts Blonde
Marque F. LACHANT. Comte Mont- brun (Reims)	Amer ordinaire. 2 50 — Picon. 3 25 Kirsch ordinaire. 2 50 — supérieur. 3 50 Marc ordinaire. 2 3 — supérieur. 2 50 Rhum ordinaire. 4 50 Rhum ordinaire. 2 3 — supérieur. 2 50	Bières Le succès obtenu l'an dernier par mon Entrepôt de Bières m'oblige à redoubler d'efforts pour donner entière satisfaction à ma nombreuse Clientèle. Les BIERES DE LA COMETE, dont je suis le seul Entrepositaire, sont depuis long- temps placées au premier rang par leurs qua-	En fûts de 35 à 37 litresle fût 6 50 La caisse de 10 bouteilles2 Bières du Nord Bière forte de Nouzon (Ardennes) Qualité extra, de tenue parfaite été comme hiver, en fûtsl'hecto 28 »
DEMANDER ECHANTIL	LONS GRATIS	CE TARIF ANN	ULE LES PRÉCÉDENTS

C'est extraordinaire ! C'est inouī ! Il a des choses qui dépassent l'imagination! Mais il faut se rendre à l'évidence, les preuves sont là, nous les avons vues, sur le registre de la Société des Auteurs : avec les Gaietés de la Caserne, l'amusant vau-deville de l'heureuse collaboration Quinel-Moreau-Verdellet. Parisiana encaisse d'aussi belles recettes qu'en pleine saison. Aux salles combles, succèdent les salles

combles et cela se comprend:
Tous ceux qui ont ri deux heures à Parisiana disent, le lendemain, à leurs amis: « Il faut aller voir les Gaietés de la Caserne, c'est très drôle ! »

- Paulette Darty et Mayol ! Voilà, certes, deux noms aimés du public parisien. Tous deux se trouvent réunis actuellement au Concert des Ambassadeurs, e tous deux chaque soir, sont acclamés. Est-il, d'ailleurs, possible de détailler la mélodie avec plus d'art et de charme que Paulette Darty, de dire la chansonnette

NOS POUMONS ET NOS BRONCHES

GUÉRISON

Le traitement curatif des maladies s voies respiratoires : tuberculo

Est-ce la guérison ? écrivais-je à cette

simplement pu'un seul exemple, le défaut

A 5 kilomètres de Besançon, on rencon tre la jolie petite commune de Beure située dans un site cnarmant. Au bout du village, sur la gauche, une délicieuse habitation. C'est la demeure de M. Félix Biétrix, qui, hier encore, était condamné à souffrir tandis qu'aujourd'hui il affirme, qui veut l'entendre, la merveilleuse puissance du traitement de l'Institut de Régénération, de Paris.

—Après avoir maigri considérablement, dit-il, je fus pris d'une toux intense accompagnée de maux de gorge, de palpitations de cœur, d'oppression; la nuit, les sueurs étaient abondantes; j'étais sans appétit, sans forces et je dépérissais à vue d'œil. J'avais tout essayé : les pilules, les pastil-les, les sirops et je fis même une cure dans les montagnes sans guérison.

— A l'heure actuelle, mon état est tel que je désire participer, par mon témoi

gnage, à soulager ou guérir ceux qui comme moi ont tant souffert. ...Je n'ai rien à ajouter a ces quelque lignes, si ce n'est que, pour ma part, je me félicite d'avoir été le premier à signaler, dans la presse, une méthode qui, des maintenant, est appelée à faire tour du monde en répandant partout le plus grand des bienfaits : la santé à ceux qui l'ont perdue! GEORGES LEMOINNE

Je m'empresse de rappeler que le Jour-nal des Forces vitales indique clairement la méthode pour guérir la phtisie, la bronplace il y a quelques jours, alors pourtant que des témoignages autorisés me permettaient déjà d'affirmer le fait accompli.

Aujourd'hui, en présence des nouveiles preuves tangibles, indiscutables qui me sont fournies, je puis le dire et l'attester:

Londres, à Paris, se fait un plaisir d'envoyer gratuitement un exemplaire à toutes les personnes qui lui en font la demande.

L'act hien la périson!

la méthode pour guérir la phtisie, la pronchite, l'a the radicalement lui-même, après avoir sout-fert et essayé en vain tous les remèdes préconsisés.

l'a été radicalement lui-même, après avoir sout-fert et essayé en vain tous les remèdes préconsisés.

l'a été radicalement lui-même, après avoir sout-fert et essayé en vain tous les remèdes préconsisés.

C'act hien la périson!

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Granjean Marie, avenue de la République, 75; Cottenet Gaston, route de Char-les X, 10; Jouen Ernestine, rue Sadi-Car-not, 23 bis; Massard Reine, avenue Félix-Faure, 110; Genuit Roger, rue Saint-Denis, 8.

PUBLICATIONS

M. Barot, à Nanterre, rue Saint-Germain, 57 et Mlle Carbonnet, à Nanterre, rue Chanzy, 25; M. Picot à Paris, rue Perrel, 17 et Mlle Doucerin, à Nanterre, Impasse de la Gare; M. Renard, à Nanterre, rue Saint-Germain, 3 et Mlle Gausterre, rue Saint-Germain, :3, et Mlle Gous son, à Nanterre, rue du Chemin-de-Fer, 30 ; M. Carlen, à Paris, boulevard de Charonne, 89 et Mlle Diehl à Paris, rue de Charonne, 138 ; M. Joubert, rue du Mar-ché, 9 et Mlle Beauvais, à Nanterre, rue etta, 2.

DECES

M. Bizet, 48 ans, Chemin des Moëllonniers; Veuve Anizon, 67 ans, avenue Henri-Martin, 2; M. Thierrard, 52 ans, rue Paul-Bert, 9.

UN MONSIEUR offre gratuitement de coux qui sont atteints d'une meladie de la peau : dartres, ectémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maisdies de la potirine, de l'escharce et de la vessie, de rhumatisme, un moyen infailible de se guerir complètement, ainsi qu'il le sta radicalement il le mère a prote année avel

BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAITRE

L'Eglise de France au xvue siècle (le ône et l'autel), par René Musser. 4e volume des « Etudes sur l'histoire politique de l'Eglie catholique» publiées pas « Pages Libres » 8, rue de la Sorbonge, Paris (V°) - Un volume in-18 de 96 pages, pris ı fr. 50.

Les trois volumes de cette collection d'études avaient présenté l'histoire de l'Eglise dans son ensemble. Ceiui-ci no s'accupe que de l'Eglise de France. La féodalités en effet, disparaît, et les monar-chies se forment. La France en particulier s'est formée avec ses rois après les désordres de la ligue et l'avènement de Henri

Quelle sera la situation de l'Eglise dans une monarchie absolue dont la doctrine politique est fortement constituée ? Comment vont se dresser l'un en face de l'autre le trône et l'autel...

L'unité religieuse paraît nécessaire à Louis XIV pour assurer l'unité de l'Etat il persécute les protestants et combat les jansénistes. En même temps, soutenu par son clergé et secondé par Bossuet, il veut établir une Eglise d'État, il fait proclamer les « libertés gallicanes » pour se rendre dans une certaine mesure indépendant de Rome. Cependant il ne réussir pas dans ses desseins, il ne peut réussir à établir l'unité religieuse. Malgré l'impuissance du roi l'incrédulité apparaît qui caractérisera le xviire siècle.

Le Géran: : A. GASSION.